PREMIÈRE PARTIE

Ferhat Abbas (1899-1985) :

Evolution et/ou Révolution ?

Tous les chemins mènent à la liberté !

PLAN DE LA PARTIE 1

Introduction partielle.

1**-**L’enfant Abbas.

2**-**Le jeune Abbas.

3**-**Entrée fulgurante sur la scène politique.

4**-**« La France, c’est moi ! ».

5**-**La politique légale et le projet Blum-Viollette.

6**-**Vers le fédéralisme, le Rapport au maréchal Pétain.

7**-**L’Homme du Manifeste et le fédéralisme, le revirement.

8**-**Les AML et l’UDMA : l’époque de la citoyenneté algérienne.

9**-**Vers le nationalisme.

10**-**Ralliement au FLN, de l’évolution par la loi à la révolution par les armes.

11**-**L’Indépendance et le retour en Algérie, l’ultime désillusion.

12**-**Ouvrages sur Ferhat Abbas.

12-1**-**Ouvrages consacrés uniquement à Ferhat Abbas.

12-1-1**-**Ouvrages en français**.**

12-1-2-Ouvrages en arabe.

12-2**-**Ouvrages dont une partie est consacrée à Ferhat Abbas.

12-2-1**-**Ouvrages en français.

12-2-2**-**Ouvrages en arabe.

Conclusion partielle.

****

**FERHAT ABBAS**

**Introduction partielle :**

Les travaux universitaires ayant pour objet l’étude de l’œuvre de Ferhat Abbas demeurent peu nombreux en Algérie. Ce *désintéressement* serait dû à la marginalisation qui toucha certains intellectuels et militants de la cause nationale qui se sont démarqués dès l’indépendance en 1962 par leur opposition au régime du Parti unique. En effet, rayées des manuels scolaires, interdites dans les médias nationaux, certaines personnalités de premier plan sont restées inconnues.

Depuis sa démission de la présidence de l’Assemblée nationale constituante en 1963, Ferhat Abbas exprima vivement, à l’exemple d’autres personnalités historiques, son opposition à l’instauration d’un pouvoir socialiste en Algérie et prôna la mise en place d’un pouvoir libéral et démocratique. Ses diatribes lui valurent alors la résidence surveillée à deux reprises. C’est ainsi qu’à l’instar des autres *parias* de l’historiographie algérienne, il n’occupe pas une place importante dans les recherches bien que l’intérêt des chercheurs commence à se manifester à son égard ces dernières années.

L’objectif de cette partie est de (re)découvrir les différentes facettes du parcours de l’homme politique algérien et de (re)visiter sa longue et non moins riche carrière et ce, en l’inscrivant dans le contexte de son époque. Cependant, nous n’entendons pas faire le travail des historiens. Notre propos n’est pas de faire des commentaires exégétiques des évènements historiques mais simplement de retracer les étapes principales qui jalonnent le parcours du leader nationaliste sans prétendre à aucune forme d’exhaustivité.

Nous devons reconnaitre que cette tâche ne s’annonce pas aisée car ce parcours est des plus difficiles à comprendre, étant assez long (65 ans de vie publique), et surtout riche et marqué de péripéties, d’évènements et de *retournements inattendus et totalement opposés les uns aux autres*.[[1]](#footnote-2)

**1-L’enfant Abbas :**

La conquête française de l’Algérie dura plus de 70 ans. Depuis la fin de la révolte de l’Émir Abdelkader en 1847, des insurrections sporadiques et spontanées, provoquées par une série de mesures arbitraires imposées aux populations musulmanes, se déclenchèrent un peu partout dans le pays.

Le régime colonial appliqué à l’Algérie était différent de celui du Maroc et de la Tunisie. Colonie de peuplement, l’Algérie était considérée comme une province française constituée de trois départements alors que les deux pays voisins étaient des protectorats.

Il fallait attendre l’année 1871 pour voir se déclencher la deuxième et dernière plus grande insurrection avant la guerre de libération. Dirigée par Cheikh Mokrani en Kabylie, cette révolte était la conséquence immédiate des confiscations des terres algériennes par l’Administration coloniale. Victime de ces expropriations, le grand-père de Ferhat Abbas dut quitter sa région natale, les Hauts-Plateaux, pour s’installer dans la région de Jijel.

En 1881, l’Algérie est intégrée administrativement à la France par la création des territoires civils. Dans la même année, est instauré le Code de l’Indigénat qui confina les Algériens dans un statut de sujets alors qu’ils s’attendaient à une mesure identique au Décret Crémieux (1870) qui accorda la nationalité française aux Israélites algériens.

Ferhat Mekki Abbas naquit dans une famille de paysans le 24 octobre 1899 au douar de Chahna, dans la commune de Taher, près de la ville de Jijel. Saïd Abbas, son père, s’associa en 1880 à un colon, Dasnière de Vigie, dans un commerce de bétail et put racheter, grâce aux bénéfices de ce commerce, deux lots de la terre de ses ancêtres. Le père se hissa assez rapidement à un niveau plus élevé en devenant caïd, puis bachagha. Ses services rendus à l’administration coloniale en tant que caïd seront récompensés par la décoration de la Légion d’honneur après sa retraite en 1930. Ainsi,

« *La République généreuse faisait-elle, d’un valet de ferme de Kabylie, un commandeur de son ordre national…Cette réussite ne devait pas manquer d’orienter l’attitude du fils du caïd.*»[[2]](#footnote-3)

À dix ans, Ferhat Abbas entra à l’école franco-indigène de Taher. Le loyalisme de son père lui valut une bourse au collège de Philippeville et une autre au lycée de Constantine.

**2-Le jeune Abbas :**

La première guerre mondiale, qui a ébranlé l’Europe et le monde, n’a pas manqué d’avoir des conséquences directes sur la population musulmane en Algérie. Ses retombées affectèrent tous les aspects de la vie du pays.Le contact avec les Français de la Métropole lors de la guerre et dans les usines[[3]](#footnote-4) a changé l’état d’esprit de la population musulmane. Une prise de conscience se développa également chez les mobilisés algériens qui, rentrés au pays, constatèrent le décalage entre la Métropole et la colonie.

Commentant cet épisode, Messali Hadj écrit dans ses Mémoires :

« *Les revendications, les protestations, les espoirs des uns et des autres, se propageaient rapidement à travers le pays, car, pendant la guerre, et encore plus après, les Algériens s’étaient mis à beaucoup voyager. En même temps qu’ils traitaient des affaires, ils propageaient des idées.*»[[4]](#footnote-5)

À cette époque, les revendications des Algériens se résumaient dans l’abolition du Code de l’Indigénat, la séparation du culte islamique de l’Etat français et la liberté de voyage.[[5]](#footnote-6)

En mars 1919, l’émir Khaled, petit-fils de l’émir Khaled et leader du mouvement « Jeune Algérien » fonda le journal *L’Ikdam*. Le mouvement Jeune Algérien, constitué d’une élite d’évolués, est apparu au début du XXe siècle. Selon Ageron[[6]](#footnote-7), écrasées et humiliées par la domination coloniale, les populations algériennes ont commencé à sortir de leur prostration et de leur silence avant la première guerre mondiale. Les Jeunes Algériens aspiraient à l’émancipation de leur peuple au sein de la nation française, dans l’égalité avec les Français. Ils revendiquaient la naturalisation dans le respect du statut personnel musulman. Ce mouvement constitua pendant les années 1920 la seule opposition musulmane. Sa ligne politique intéressa le jeune Abbas, à telle enseigne qu’il en deviendra un illustre représentant.

Ferhat Abbas fit son service militaire en tant que sergent, de 1921 à 1924, à Bône. Pendant la même période, il publia des articles dans des organes de presse indigénophiles[[7]](#footnote-8) sous le pseudonyme de Kemal Abencérages. En effet, dès son jeune âge, le futur président du GPRA avait pris un coup de cœur pour le journalisme politique. En 1919, il publia son premier article dans le journal l’*Ikdam*, et pénétré de l’importance de la presse doctrinaire dans la lutte politique, il a longtemps embrassé le rêve de créer son propre journal. Il fera alors ses premiers pas en devenant, en 1935, collaborateur à *L’Entente*, puis en créant, en 1944, son propre journal, *Egalité*.

Par ailleurs, au début des années 1920, apparait dans les milieux ouvriers algériens en France une prise de conscience pour le nationalisme. Au mois de février 1926, est créé à Paris un mouvement politique incarnant le mouvement nationaliste, l’Etoile Nord Africaine (ENA).

Lorsqu’il termina son service militaire, Abbas intégra la faculté de médecine d’Alger où il étudiera la pharmacie de 1925 à 1933.Plus intéressé par la politique que par ses études,celles-ci durèrent plus que prévu. En plus des cours de pharmacie, il suivit les cours de l’historien et géographe Emile-Félix Gautier à la Faculté de Lettres et *exerça une profonde influence sur la jeunesse étudiante, même parmi les Européens et les Israélites*[[8]](#footnote-9). Sa carrière politique vient juste de commencer. Ces années sont d’autant plus importantes dans la vie politique d’Abbas qu’elles marquent un changement de la politique algérienne de la France. Celle-ci entreprit une certaine promotion politique et sociale au profit des Musulmans d’Algérie en compensation des sacrifices fournis par les mobilisés algériens lors de la première guerre mondiale. Pour les élites musulmanes, ces réformes constituaient un souffle d’optimisme. Les conceptions du jeune Ferhat en étaient profondément marquées.

Par ailleurs, ce qui aurait facilité l’émergence du futur président du G.P.R.A., ce fut l’exil de l’émir Khaled dont il reprit la ligne politique. La scène politique était libre. En 1926, il est nommé vice-président de l’A.E.M.A.N.[[9]](#footnote-10) En 1927, il en devint le président et ce, jusqu’en 1933. En 1930, il est nommé vice-président de l’U.N.E.F.[[10]](#footnote-11) En 1931,l’Amicale devient association. La même année, il la dote d’une revue illustrée, *Ettelmidh*.

En 1925, Maurice Viollette est nommé gouverneur général de l’Algérie. Il prend des positions en faveur des réformes en se prononçant pour la large naturalisation individuelle des Indigènes et l’unicité du collège électoral. Il se heurtera à l’hostilité des Européens d’Algérie.

Avec la venue de Viollette et ses positions franches en faveur des réformes et de l’émancipation des Algériens musulmans, l’heure paraissait venue pour les Jeunes Algériens d’un regroupement de tous les élus sur le modèle de la Fédération des Maires européens. La Fédération des Elus Indigènes d’Algérie nait alors à Alger le 11 septembre 1927. De même, une Fédération des Elus du Constantinois est fondée le 20 juin 1930 à Constantine. Elle aura comme principaux animateurs le Dr Bendjelloul et Ferhat Abbas.

**3-Entrée fulgurante sur la scène politique :**

Les années vingt n’étaient que les prémices d’une longue carrière politique qui s’annonçait déjà riche pour Abbas. En effet, l’auteur s’établit une réputation publique en publiant son premier ouvrage *Le Jeune Algérien[[11]](#footnote-12).* À travers ce livre, on voit un homme partagé entre deux fidélités: envers sa culture d’origine et la culture républicaine française acquise grâce à l’école et aux auteurs français. Il affirme son appartenance et celle des siens à la République Française:

« …*nous sommes musulmans et nous sommes français. Nous sommes indigènes et nous sommes français. Il y a ici, en Algérie, des Européens et des Indigènes, mais il n’y a que des Français, puisque l’Algérie est territoire français*. »[[12]](#footnote-13)

Ageron écrit, au sujet de ce livre :

« *Abbas entendait faire sortir l’Algérie de ce régime colonial en construisant une nouvelle Algérie égalitaire* *mais apostrophait la France en termes clairs* : « Aide-nous à reconquérir notre dignité ou reprends tes écoles. »[[13]](#footnote-14)

Ilexprime son opposition à la naturalisation individuelle qui créerait uneclasse de privilégiés et augmenterait les divisions dans le pays :

« *Un temple s’est élevé dans ce pays, grâce au travail de tous. Les portes en sont closes. On nous ouvre la poterne – la naturalisation »[[14]](#footnote-15)*

À la France conquérante et colonisatrice, le jeune Abbas opposait une France civilisatrice, celle des lumières et des humanistes. Il était fasciné par la civilisation occidentale dont il avait découvert une partie sur les bancs de l’école et dans les livres. Ses positionnements en seront imprégnés. Il croyait pouvoir

« *Appartenir à l’Occident, partager ses valeurs, sa force, son intelligence tout en restant un bon musulman. »[[15]](#footnote-16)*

L’année 1931 marqua la célébration du Centenaire de l’occupation française de l’Algérie. Le faste déployé dans les cérémonies incita Abbas à réagir en déclarant :

« *Ne troublons pas le repos de ceux que cinquante ans de conquête ensevelirent sous le linceul de la défaite.* »[[16]](#footnote-17)

Il écrit dans *Le Jeune Algérien* :

«*Les Fêtes du Centenaire ne sont qu’un rappel maladroit d’un passé douloureux, une exhibition de la richesse des uns devant la pauvreté des autres.*»[[17]](#footnote-18)

En 1933, ses études de pharmacie terminées, il ouvre son officine à Sétif.[[18]](#footnote-19)

L’auteur du *Jeune Algérien* entama sa vraie carrière politique en devenant en 1934 conseiller général puis conseiller municipal et délégué financier en 1935. La même année, il rejoignit la Fédération des Élus Musulmans et devint un collaborateur de son président le Docteur Bendjelloul. Dans les éditoriaux[[19]](#footnote-20) de *L’Entente franco-musulmane*, organe de la Fédération, il continua à revendiquer une intégration collective avec le maintien du statut musulman et le respect de la langue arabe au lieu d’une intégration élitiste[[20]](#footnote-21) tout en exprimant sa loyauté envers la France :

« *Les Indigènes ne doivent en aucun cas interrompre leur collaboration avec la Maire-Patrie*. » (*L’Entente*, n° 9 du 24 octobre 1935.)

Après la victoire électorale du Front populaire en 1936, le combat politique de l’élite algérienne prendra une nouvelle forme par la constitution d’un Congrès musulman regroupant pratiquement toutes les formations politiques de l’époque à l’exception de l’Etoile nord-africaine. Y participèrent alors : La Fédération des élus, les communistes et l’Association des Oulémas. En plus des revendications nationalistes et religieuses des Oulémas (La reconnaissance de la langue arabe comme langue officielle, la restitution des biens habous et des édifices religieux à la communauté musulmane, etc.), on peut noter des revendications égalitaires formulées par les Elus (lesuffrage universel commun et le collège électoral unique pour tous les habitants de l’Algérie, Musulmans et Européens.) Cette initiative échoua à cause de la sourde oreille qu’elle s’est vu opposer de la part des autorités. Cependant, elle aura eu le mérite d’avoir fédéré autour de la même idée presque toutes les forces politiques d’opposition, lesquelles exprimèrent à l’unanimité leur volonté d’obtenir l’émancipation politique et sociale des Algériens.[[21]](#footnote-22)

**4-« La France, c’est moi ! » :**

Le 27 février 1936, parut dans *L’Entente* le fameux éditorial « La France, c’est moi ! ». La teneur de ce texte et son importance dans l’itinéraire d’Abbas sont telles qu’on ne peut parler du futur leader de l’U.D.M.A. sans évoquer cet article. Il y écrit :

« *Si j’avais découvert la « Nation Algérienne », je serais nationaliste et je n’en rougirais pas comme d’un crime.* […] *L’Algérie en tant que Patrie est un mythe. Je ne l’ai pas découverte. J’ai interrogé l’Histoire ; j’ai interrogé les morts et les vivants ; j’ai visité les cimetières : personne ne m’en a parlé.*»

Ce fameux passage à propos de la nation algérienne a fait couler beaucoup d’encre et a provoqué la réaction des leaders politiques algériens de l’époque, qui ont été unanimes à dénoncer la démarche d’Abbas. La réaction la plus remarquable fut celle du cheikh Ben Badis[[22]](#footnote-23) dans le journal *El Chihab* :

« *Nous les Oulémas, parlant au nom de la majorité des Indigènes, disons à ceux qui se prétendent Français : vous ne nous représentez pas !...Nous avons cherché dans l’Histoire et le présent et nous avons constaté que la Nation algérienne musulmane s’est formée comme se sont formées toutes les nations de la terre. Cette nation a son histoire illustrée par les plus hauts faits, elle a son unité religieuse et linguistique…Nous disons ensuite que cette nation algérienne n’est pas la France, ne peut être la France et ne veut être la France. Il est impossible qu’elle soit la France, même si elle veut l’assimilation. Elle a son territoire déterminé qui est l’Algérie, avec ses limites actuelles* »[[23]](#footnote-24).

Selon Mohamed El-Korso,

«*L´échange que Ferhat Abbas a eu avec cheikh Ben Badis a pesé lourdement sur l´itinéraire de cet homme historique. Le cheikh Ben Badis a crucifié Ferhat Abbas.*» [[24]](#footnote-25)

Cet épisode a eu une grande influence sur l’écriture del´histoire de l´Algérie mais il doit être inscrit dans le contexte de l´époque.[[25]](#footnote-26)

Malgré les réprimandes de ses coreligionnaires, Abbas *récidivera* àdeux reprises. Le 11 juin 1936, c’est-à-dire environ trois mois après la publication de l’article en question, reparait dans *L’Entente*, le passage incriminé :

« *Sans l’émancipation des Indigènes, il n’y aura pas d’Algérie Française durable. La France, c’est moi, parce que moi, je suis le nombre. Je suis le soldat, je suis l’ouvrier, je suis l’artisan, je suis le consommateur. Ecarter ma collaboration, mon bien-être et mon tribut à l’œuvre commune est une hérésie grossière. Les intérêts de la France sont nos intérêts dès l’instant où nos intérêts deviennent ceux de la France*»[[26]](#footnote-27).

Le 16 février 1939, il déclare:

« *Fils et petit-fils de fellahs, je descends de cet immense prolétariat enraciné à la terre depuis des millénaires. C’est peut-être sa misère d’être attaché à un sol misérable. Mais c’est là sa force. Tout s’écroule autour de lui. Ce paysan seul est éternel. D’aucuns se disent les amis de la France, les défenseurs de l’Empire. Lui se redresse simple et majestueux pour dire :* « La France c’est moi. L’Empire, c’est moi ».[[27]](#footnote-28)

Il se rachètera le 23 août 1946 dans un débat au Parlement français. Il déclarera :

« *La personnalité algérienne, la patrie algérienne, que je n’ai pas découverte en 1936 dans les masses musulmanes, je la découvre aujourd’hui…La nier, c’est tourner le dos à la vérité.*»[[28]](#footnote-29) Evolution significative !

S’exprimant sur « La France, c’est moi ! » dans *L’Indépendance Confisquée*, il écrit:

« *Les gens de mauvaise foi et ceux qui ne connaissent pas les nuances de la langue française ont donné de mon article une interprétation très éloignée de la vérité.* [….] *II était* (donc) *facile de comprendre que le «moi» en question ne m'était pas personnel. C'était un «moi» collectif. J'ai simplement dit que si le peuple algérien ne se reconnaissait pas dans l'œuvre de la France, elle resterait précaire et fragile.»[[29]](#footnote-30)*

Évoquées aujourd’hui et sorties de leur contexte sociopolitique, certaines prises de position d’Abbas, notamment son combat pour l’assimilation, peuvent choquer et même susciter l’indignation de certains. Mais replacées dans le contexte général de l’époque, elles s’expliqueraient mieux.

**5-La politique légale et le projet Blum-Viollette :**

En 1936, la victoire électorale du Front Populaire qui regroupait les partis de gauche, à leur tête le Parti Socialiste de Léon Blum, suscita des espoirs parmi la classe politique musulmane. En effet, le gouvernement de Léon Blum était favorable aux réformes politiques en Algérie. C’est ainsi qu’il lança en 1937 le fameux projet Blum-Viollette qui prévoyait l’attribution de la nationalité française à quelques 21 000 Algériens musulmans. En revanche, ceux-ci devaient répondre à certains critères en conservant leur statut musulman. Le projet Blum-Viollette reçut l’appui d’Abbas parce qu’il correspondait à sa vision de l’Algérie.

Il pouvait écrire dans *L’Entente* du 09 décembre 1937 : « *Le projet Viollette est* […] *une porte ouverte sur un avenir de grandeur, de prospérité et d’unité nationale. Le nier, c’est tourner volontairement le dos à la vérité, au bon sens et à l’intérêt général »* Dans le même texte, il exprime son opposition à la naturalisation individuelle parce *qu’elle a fait faillite.*

Les formations politiques musulmanes exprimèrent leur adhésion à ce projet dès son apparition alors que les Européens s’y opposèrent.

En 1937, Ferhat Abbas continue à revendiquer des réformes politiques et prévoit des conséquences graves si elles tardent à venir. Il écrit dans le numéro 31 de *L’Entente* (29/04/1937) :

« *C’est connu. Un siècle d’erreurs, d’injustices et de préjugés nous sépare. Le fossé est assez grand.* […] *Il faudra bien que la France force le Destin, sinon nous risquons le divorce définitif.* »

Au mois de juillet de la même année, il démissionne de ses postes de Conseiller général et de Conseiller municipal. Pour expliquer les motifs de cette décision, il écrit dans le numéro 33 de *L’Entente* (12/08/1937) :

« *Depuis trois ans, nous n’avons cessé de plaider une cause juste auprès de l’administration algérienne et de l’opinion publique. Les résultats de nos efforts sont nuls*. *Nous nous heurtons chaque jour d’un côté à l’égoïsme sans limite de la grosse colonisation et de l’autre à une insipide démagogie qui sait s’arrêter au seuil de nos droits véritables. À ce prix, il vaut mieux interrompre une collaboration sans fruit.*»

Le ton de ce passage, replacé dans le contexte de l’époque, où très peu de voix osaient se lever contre les injustices coloniales, est courageux car Abbas prévient et menace la France d’une séparation brusque si elle n’applique pas des réformes politiques en vue de l’émancipation des Algériens. Il appellera ensuite à l’instauration d’un régime nouveau qui permettra à « l’Indigène » de participer effectivement à la direction de son pays et de participer à la Souveraineté Nationale[[30]](#footnote-31) et exprimera son opposition au nationalisme de Messali Hadj :

« *Le Nationalisme Algérien n’est pas une formule d’avenir ni une solution à la misère tragique de notre peuple.*»[[31]](#footnote-32)

Les propos qui traduisent le mieux les positionnements politiques d’Abbas pendant la décennie 1930 sont à notre avis ceux tenus dans l’éditorial du numéro 42 du 21 octobre 1937. Il y déclare sa totale adhésion à la politique d’assimilation qu’il prône pour le relèvement du peuple algérien :

« *La politique pro-française d’assimilation politique et administrative de l’Algérie à la Métropole, dont nous nous sommes faits les champions au nom de 7 millions des nôtres et au nom des intérêts bien compris de tous – colonisateurs et colonisés.* […] *Notre fête à nous sera la « Célébration de l’entrée des Musulmans dans la patrie française.*»

Il aspirait donc à la sauvegarde, avec la volonté et l’appui de la France, de l’Algérie française :

« *Le régime colonial, la caste, le compartimentage : tout cela disparaitra étape par étape. L’Algérie française demeurera.* »[[32]](#footnote-33)

Il écrit dans le n°33 de *L’Entente :* « *Nous avons fermement cru à la politique du rattachement et de l’assimilation politique !* »

Il appellera à la destruction du régime colonial en le transformant profondément pour réaliser l’évolution des Algériens musulmans vers la liberté et l’émancipation. Il continuera à distinguer dans la France, une France colonisatrice qu’il appelle « esprit colonial », conséquence naturelle de tout régime colonialiste, et une France civilisatrice et libératrice qu’il appelle « l’ordre français », qui fait de la pensée humaine, de la culture humaine, de la justice humaine sa première raison d’agir.[[33]](#footnote-34)

En 1938, en désaccord avec la stratégie politique de son chef Bendjelloul, il se sépare de lui pour créer son propre parti « L’Union Populaire Algérienne. » Le nouveau parti revendique la constitution d’uneAlgérie véritable province française conçue à l’image des provinces métropolitaines.[[34]](#footnote-35)

En novembre 1938, demandant l’application effective du projet Viollette, il déclare :

« *Je peux affirmer, moi qui connais mon pays, que si des réformes substantielles, politiques et économiques – ne venaient pas immédiatement consacrer une situation de fait résultant d’un siècle de colonisation française, ce n’est pas le projet Viollette que nous enterrerons, c’est l’œuvre française toute entière qui tombera. Il n’est que temps d’agir. Sans réformes, nous assisterons dans un quart de siècle au plus grand désordre que l’Algérie ait connu depuis l’Antiquité. Voilà la prophétie à retenir.* »[[35]](#footnote-36) La prophétie se réalisa !

Après le déclenchement de la seconde guerre mondiale en 1939, il s’engageacomme volontaire dans une unité sanitaire à Troyes. Il justifia son engagement dans l’armée française par son souci du sort de la République française dont dépendait politiquement le sort de l’Algérie :

«*…Notre idéal de liberté serait à jamais enseveli si la France démocratique cessait d’être puissante. »[[36]](#footnote-37)* Il sera démobilisé en 1940.

Cette guerre n’a pas manqué d’avoir des retombées sur l’Algérie. Les formations politiques algériennes se trouvèrent affaiblies et divisées. La situation économique et politique n’était pas bonne pendant le conflit. L’impact de la situation en Métropole et de la mobilisation de milliers d’Algériens s’est senti considérablement en Algérie. Une évolution des esprits vers le sentiment nationaliste s’est opérée chez beaucoup d’Algériens. Pour ces derniers, la France cessait d’être une puissance mondiale. D’où les contacts des leaders politiques algériens, notamment Ferhat Abbas, avec les Anglo-américains, nouveaux maitres de l’Algérie après le débarquement de 1942.

**6-Vers le fédéralisme, le Rapport au maréchal Pétain :**

Au mois d’avril 1941, profitant de la situation politique en France et dans le monde, Ferhat Abbas adresse un rapport au maréchal Pétain, président de l’Etat français. Ce texte constitue, selon Jean Lacouture une sorte de

«*testament de la première carrière politique du futur président du GPRA, celle qui va d’une assimilation provincialiste à une intégration largement entendue. Au-delà de cet appel, ce sera le fédéralisme, et puis, très vite, le nationalisme, et enfin, la caution donnée à l’insurrection armée.*»[[37]](#footnote-38)

Il y fait une critique du régime colonial imposé à l’Algérie tout en proposant des réformes économiques et politiques substantielles. Il s’adresse au Maréchal en ces termes :

« *Ce rapport résume un bilan. Il peut contenir des erreurs, il ne contient pas de mensonges. Nous le soumettons au chef de l’Etat avec l’espoir qu’il contribuera à amener un changement en Algérie, changement digne de l’ordre nouveau et de la France nouvelle. »*

**7-L’Homme du Manifeste et le fédéralisme, le revirement :**

Au lendemain du débarquement anglo-américain en Afrique du Nord[[38]](#footnote-39), Abbas rédigea et adressa, le 22 décembre 1942, un « message aux autorités responsables » et le fit signer par les élus musulmans.

L’année 1943 marque un tournant total dans les prises de position du leader politique algérien puisqu’il abandonne définitivement la revendication assimilationniste et plaide désormais pour une République algérienne autonome fédérée à la France avec son propre Parlement et son propre Gouvernement. Charles-André Julien[[39]](#footnote-40) pense que cette nouvelle orientation politique, le système fédéraliste, aurait été inspirée à son promoteur par le modèle américain et les contacts qu’il avait eus avec les autorités américaines en Algérie après le débarquement du 08 novembre 1942.

Conscient et déçu de l’impossibilité de l’aboutissement de la politique d’assimilation qui était son cheval de bataille et qu’il prônait avec fermeté, il se vit refuser toutes les revendications et fermées toutes les portes auxquelles il avait frappé. Alors, il publia un *Manifeste du Peuple Algérien* le 10 février 1943, signé par 28 personnalités musulmanes. Le contenu de ce texte est aussi original que surprenant. Il y demande la participation des Algériens aux décisions et aux institutions de leur pays et la constitution d’un Etat algérien. Le Manifeste marqua une nouvelle étape dans le parcours politique de Ferhat Abbas[[40]](#footnote-41) et le poussa au devant de la scène politique « *faisant même de son nom le drapeau d’un certain nationalisme algérien.* »[[41]](#footnote-42).

Abbas écrit concernant le fédéralisme :

« *La position de notre groupe en face du problème de l'Union Française ne date pas d'aujourd'hui. Depuis la naissance du MANIFESTE, nous nous sommes déclarés pour le fédéralisme, c'est-à-dire pour une politique d'association des peuples d'Outre-mer, considérés comme tels, dans le respect de leur personnalité et de leurs aspirations nationales, avec la République française*. »[[42]](#footnote-43)

En juin 1943, il fit suivre le Manifeste d’un Additif intitulé « *Projet de réformes faisant suite au Manifeste* » qu’il soumit à la « Commission des réformes économiques et sociales musulmanes » créée à cet effet par le Gouverneur Général Peyrouton. Ce nouveau cahier de réformes, bien que moins connu que le Manifeste, est plus original[[43]](#footnote-44) puisque ce qui y est demandé est plus osé. Son auteur passe de

« *La notion de «*nationalité*» algérienne mentionnée dans le Manifeste de février à celle de* « nation souveraine*», et de l’idée d’une constitution plus ou moins octroyée, prévue dans le premier texte à celle d’une Constituante.* »[[44]](#footnote-45)

Cet avis n’est pas partagé par Youcef Beghoul qui écrit qu’il y aurait eu une :

« *Substitution habile d’un cahier de réformes au Manifeste. Celui-ci […] comportait une revendication politique. Par contre, l’Additif met uniquement l’accent sur le côté socio-économique du problème.* »[[45]](#footnote-46)

Le programme politique de l’Additif est exprimé en ces termes :

« *À la fin des hostilités, l'Algérie sera érigée en État algérien doté d'une constitution propre qui sera élaborée par une Assemblée algérienne constituante élue au suffrage universel par tous les habitants de l'Algérie.* »

L’année 1943 voit donc émerger un autre Abbas qui « *Parcourt, en quelques semaines et à pas de géant, un itinéraire politique que bien d’autres avaient mis des années à parcourir.* […] *On le voit multiplier les gestes* « révolutionnaires » »[[46]](#footnote-47)

Dorénavant, l’Homme du Manifeste est sorti de la France, il s’en détache *par morceaux, par lambeaux,[[47]](#footnote-48)* il veut être Algérien.

Encore une fois, en dépit des promesses du gouverneur Peyrouton, la tentative d’Abbas a échoué car le nouveau gouverneur général, le général Catroux, a refusé de prendre en considération *Le Manifeste* et son *Additif*. Son projet négligé puis rejeté, il sera assigné à résidence dans le Sud algérien de septembre à décembre 1943.Il devait alors déchanter.

**8-Les AML et l’UDMA : l’époque de la citoyenneté algérienne**

Le 14 mars 1944, Abbas fonda l’Association des Amis du Manifeste et de la Liberté, les A.M.L. qui regroupa des militants des deux principaux mouvements politiques algériens, celui conduit par Abbas et celui conduit par Messali. Ce nouveau parti se donnait un programme fédéraliste. Sa revendication principale était la création d’une République algérienne fédérée à France. On a parlé de 350 000, voire de 500 000 adhérents.[[48]](#footnote-49) Mostefa Lacheraf regrette que ce mouvement n’eût symbolisé que pour peu de temps cette alliance avec le peuple, cette union des deux tendances nationalistes.[[49]](#footnote-50)

En septembre 1944, l’Association sera dotée d’un hebdomadaire, *Égalité des hommes, des peuples, des races*. La publication de ce journal contribua fortement au succès des AML. C’est dans le premier éditorial de ce journal qu’Abbas prévient les autorités françaises de la prochaine guerre si elles n’aident pas les peuples colonisés à se libérer du joug colonial :

« *Tous les peuples, quelle que soit leur race, doivent être libérés de cette barbarie des temps modernes…La libération doit être effective pour tous les peuples, petits et grands, chacun à sa juste place.* […] *Sinon, il est nécessaire d’ores et déjà de prévoir la prochaine guerre.* »[[50]](#footnote-51)

Cette nouvelle démarche est originale dans la mesure où, en créant les AML, Ferhat Abbas« *s’engageait sans esprit de retour sur une voie de style nationaliste et révolutionnaire.* »[[51]](#footnote-52)

Le choix du Fédéralisme comme solution au problème algérien est dicté par un pragmatisme dont Abbas s’explique dans un autre numéro d’*Egalité.* Il justifie sa prise de position pour une union avec le peuple de France par le fait que le peuple algérien n’était pas encore prêt à se gouverner tout seul. L’association dans le respect de la citoyenneté algérienne est donc pour Abbas une solution imposée par les circonstances :

« *Pourquoi ce « droit de regard » et cette union avec le peuple de France ? Parce que notre Peuple, livré à lui-même après un siècle d’ignorance et de servitude, irait à l’aventure et s’exposerait à subir la domination d’autres maitres. Parce qu’une minorité française vit à nos côtés, qu’elle a acquis en Algérie le droit de cité et que la France se doit de ne pas l’abandonner tant que l’évolution du pays n’ait assuré, à chacun de nous, la sauvegarde de ses libertés et de ses intérêts. Parce que dans cette minorité française et algérienne, la masse musulmane compte de véritables amis qui l’aideront, sans aucun doute, à sortir de l’abîme où elle se meurt. Parce que cette masse musulmane s’est déjà familiarisée avec l’usage de la langue française, facteur principal de son éducation scientifique et technique de demain, et c’est là un avantage important*. »[[52]](#footnote-53)

En mars 1945, la conférence nationale des AML tourna le dos à Ferhat Abbas au profit de son rival Messali Hadj et désigna ce dernier comme « leader incontesté du peuple algérien ». Ce fut une victoire pour le principal adversaire d’Abbas. Il faut rappeler ici que la crise qui opposa les deux hommes remontait à bien des années. Messali, président de l’Etoile Nord Africaine puis du PPA[[53]](#footnote-54), soutenu par le Parti Communiste Français, avait des revendications indépendantistes qu’il exprimait et essayait de répandre parmi les milieux ouvriers nord-africains en France et notamment parmi les travailleurs algériens. Abbas, pour sa part, adoptait une politique légale en prônant l’émancipation du peuple algérien dans le cadre de la souveraineté française.

Le 8 mai 1945, l’Europe et le monde célèbrent dans la liesse complète la fin de la guerre. Les répercussions sur la classe politique algérienne sont significatives. Siari-Tengour note à ce sujet :

« *Le contexte propre à la seconde guerre mondiale, l’anticolonialisme américain, les retentissements des évènements du Proche-Orient concourent à la réactivation d’un esprit de résistance. D’où une effervescence inédite au sein des cercles culturels, des milieux politiques, des groupes de scouts, des associations sportives.* ».[[54]](#footnote-55)

Ayant participé à la libération de la France et de l’Europe aux côtés des Français, les Algériens espérèrent obtenir une récompense. C’est pourquoi ils sortirent non seulement manifester leur joie mais exprimer leurs revendications d’émancipation et de liberté. Dans le Nord constantinois, notamment à Sétif, Guelma et Kherrata, la manifestation dégénéra en grande émeute. Des heurts eurent lieu entre les manifestants algériens d’un côté et les colons et les forces de l’ordre colonial de l’autre côté. Une forte répression s’ensuivit et des victimes furent enregistrées. Ces évènements ont fini de préparer les esprits à l’idée de l’insurrection. Cela fait dire à Ageron que :

« *La colère, l’enthousiasme révolutionnaire et national lors des manifestations du 1er et 8 mai 1945 eurent raison des dernières hésitations des militants.*»[[55]](#footnote-56).

La fracture entre les deux communautés est donc définitivement consommée.

Accusé d’avoir fomenté ces évènements, le leader des AML est arrêté et emprisonné. Il sera amnistié en mars 1946. Il aurait rédigé, pendant son emprisonnement, un texte intitulé *Mon Testament Politique* dans lequel il vilipende le système colonial et déclare sa retraite politique. Malgré son caractère apocryphe, ce texte révèle les déconvenues de celui qui deviendra plus tard le premier président du G.P.R.A. Les dizaines de milliers de victimes algériennes tombées lors des évènements du 8 mai 1945, son emprisonnement arbitraire, le refus de l’Administration coloniale d’entreprendre des réformes politiques en faveur des Algériens auraient poussé l’enfant de Taher à revoir sa vision de l’Algérie et à ne plus croire aux atermoiements des gouvernements successifs de la France.

À sa sortie de prison, il déclare dans un éditorial de *Egalité*:

« *La Nation algérienne naitra avec la France ou sans la France. Avec elle et pour elle ou sans elle et contre elle. Pour qui connait l’Histoire de l’Afrique du Nord, ce dilemme a la valeur d’un impératif catégorique. Que chaque Algérien le médite.*» *[[56]](#footnote-57)*

C’est, sans doute, la naissance d’un nationalisme longtemps refoulé.

En 1946, il fonde l’Union Démocratique du Manifeste Algérien -l’UDMA- qu’il présidera jusqu’à sa dissolution en 1956, juste avant son ralliement officiel au FLN. Les revendications de l’UDMA se résumaient dans la création d’une République algérienne fédérée à la France. Selon Lacheraf, ce parti exerçait, avant 1956, son influence sur une clientèle bourgeoise ou semi-bourgeoise, représentées par des cadres essentiellement intellectuels.[[57]](#footnote-58)

Il est évident que l’assimilation n’était plus de mise pour Abbas bien qu’il restât fidèle à son orientation conciliatrice pour éviter un conflit sanglant avec la France. Le 26 juin 1946, il déclare dans le journal *Combat* :

« *Il s'avère ainsi que l'assimilation est une « chimère inaccessible ». À la vérité, personne n'en veut réellement: la grande majorité des Européens d'Algérie la considèrent comme contraire à ses intérêts. Par l'abandon, en 1938, du projet Blum-Viollette, le parlement le plus démocratique qu'ait jamais eu la France l'a rejetée ; et la précédente Constituante a suivi en refusant le collège électoral unique. Enfin, les Musulmans ont pris pleinement et définitivement conscience de leur personnalité.* »[[58]](#footnote-59)

L’abandon définitif de l’assimilation et l’adoption du Fédéralisme comme une solution au problème algérien est explicité dans une déclaration faite le 25 octobre 1946 :

« *Nous avons mis un point final à l’hypocrite et décevante politique d’assimilation. C’est notre premier mérite. Après cela, nous avons exposé la thèse fédéraliste. Nous l’avons développée avec clarté, modération et fermeté*. »[[59]](#footnote-60)

L’orientation politique d’Abbas et de son parti après les évènements du 8 mai 1945 est exprimée dans un appel adressé, le 1er mai 1946, à la jeunesse algérienne :

«*Il faut qu'on le sache. Nous avons abandonné irrévocablement les vieux sentiers battus pour la grande route de la « patrie algérienne », c'est-à-dire de l'égalité et de la liberté. Ni assimilation, ni nouveaux maîtres, ni séparatisme. Un peuple jeune, faisant son éducation démocratique et sociale, réalisant son équipement industriel et scientifique, poursuivant son renouvellement intellectuel et moral, associé à une grande nation libérale ; une jeune démocratie naissante guidée par la grande démocratie française; telle est l'image et l'expression la plus nette de notre mouvement de rénovation algérienne*. »[[60]](#footnote-61)

Messali Hadj lance pour sa part son nouveau parti, le *Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques* (le M.T.L.D.) en remplacement du PPA. Le 15 février 1947**,** le congrès du MTLD décide la création d’une organisation clandestine pour la lutte armée en Algérie (« l’Organisation spéciale »)

Afin de calmer les esprits, les autorités coloniales promulguent en 1947 un nouveau Statut de l’Algérie. L’essentiel de ce statut réside dans la création d’une Assemblée algérienne paritaire de 120 membres (60 pour les Européens et 60 pour les Musulmans.) La réaction qu’a suscitée cette démarche était identique des deux côtés. Colons et Musulmans l’ont rejetée. Ce Statut n’a jamais été appliqué.

**9-Vers le nationalisme :**

À la fin de la Seconde guerre mondiale, désabusé par les déboires accumulés depuis plus de 25 ans de lutte politique légale, l’Homme du Manifeste se radicalise et évolue vers l’indépendantisme.  Il présente, en 1946 et en 1947, deux projets de statut de l’Algérie qui n’ont pas été pris en considération. En septembre 1947, il démissionne de son mandat parlementaire et durcit ses positions envers le pouvoir colonial avant les élections de l’Assemblée algérienne. En février 1948, il remplace le titre de son journal, *Égalité,* par un autre titre plus révélateur, *La République Algérienne.* De même, dans les éditoriaux de *La République Algérienne*, il monte d’un cran dans le ton. On peut lire dans *Egalité* (n°98 du 10 octobre 1947) :

«*Par la voie de son grand parti de libération nationale****[[61]](#footnote-62)****, le peuple algérien vient de prendre, encore une fois, toutes ses responsabilités. Au peuple français de prendre les siennes.*»

En 1947, le Parlement français adopte un Statut de l’Algérie qui prévoyait la création d’une Assemblée algérienne composée moitié d’Européens (60) et moitié de Musulmans (60).

La revendication principale d’Abbas demeura le fédéralisme, l’autonomie de l’Algérie dans le cadre de la souveraineté française. Mais ce fédéralisme était de plus en plus proche de l’indépendantisme nationaliste du M.T.L.D. Cependant, selon la conception d’Abbas, l’autonomie algérienne ne pouvait se réaliser que dans le cadre d’un grand Commonwealth français.

La libération nationale est une revendication qu’Abbas n’a désormais plus peur ni honte de formuler :

« *Nous revendiquons notre libération nationale, et nous réclamons pour l’Algérie les institutions démocratiques qui nous permettent de réaliser notre émancipation sociale.* »[[62]](#footnote-63)

En dépit de ses déboires, Abbas continua à croire, jusqu’au déclenchement de la guerre de libération, en la possibilité de trouver un compromis avec la France:

« *Notre conception d’une Algérie élevée au rang d’une République, servant de terrain de rencontre entre l’Islam et la Chrétienté, avec tout ce que cela comporte de ferme volonté réciproque de vivre en commun et de coexister, est parfaitement viable et réalisable.*»[[63]](#footnote-64)

Malgré son ton optimiste, il anticipe l’imminence d’un conflit entre l’Algérie et la France :

« *…le mécontentement populaire est profond. Le feu couve sous la cendre. Et nos lendemains sont lourds de sinistres désastres. »[[64]](#footnote-65)*

Ainsi, pour son grand désespoir, le combat légal qu’il a mené depuis les années 1920 n’a abouti à rien. C’est ce qui l’amènera à changer de trajectoire en ralliant la guerre de libération nationale.

**10-Ralliement au FLN, de l’évolution par la loi à la révolution par les armes :**

« *Le peuple algérien, comme tous les peuples de la terre, a droit à la liberté et à l’indépendance, biens précieux qui s’arrachent. Et nous les arracherons, en demeurant loyalement et fermement les dépositaires de l’héritage sacré de ceux qui sont morts et les garants des droits de ceux qui veulent vivre libres*. », Ferhat ABBAS, appel au peuple algérien : Tunis, le 31 Octobre 1959. Source : *El Moudjahid*, N°55, 16 novembre 1959.

Découragés par leur expérience politique inféconde auprès des autorités coloniales, certains jeunes militants algériens ont décidé que la lutte armée était le seul moyen possible d’obtenir les droits des Algériens musulmans.

L’idée nationaliste est née pendant les années 1920 parmi les ouvriers algériens et maghrébins en France. Elle était défendue par le premier parti nationaliste maghrébin, l’Etoile Nord-Africaine.

L’Etoile Nord-africaine interdite, Messali Hadj créa le Parti du Peuple Algérien (PPA) en 1938. En 1946, il fonda le MTLD et s’opposa à l’idéologie réformiste de Ferhat Abbas. En 1954, la crise au sein du parti nationaliste entre messalistes et centralistes aboutit à l’émergence d’une troisième tendance à son sein qui prôna l’action militaire et prépara le déclenchement de la guerre.

Le 1er novembre 1954, la Guerre d’Algérie commence. Elle est l’œuvre du Front de Libération Nationale (FLN) qui regroupait des militants issus du MTLD.

Du côté algérien, les réactions immédiates ont été mitigées : les Oulémas étaient partagés ; l’UDMA de Ferhat Abbas exprima son adhésion à l’idée d’un compromis qui aboutit à une solution unanimement acceptée. Le MTLD, centralistes et messalistes confondus, s’opposa au déclenchement de la Révolution. Messali, pour sa part, refusa de rallier le FLN et créa, un mois après le déclenchement de l’insurrection, le Mouvement National Algérien (M.N.A.) Le parti de Messali avait pour mission de contrebalancer le poids du FLN et se revendiquait comme le seul représentant du peuple algérien.

Moins d’une année après le 1er Novembre, et en dépit des difficultés inhérentes au combat armé, il se produit une prise de conscience notoire chez les populations algériennes qui commencent à se rassembler de plus en plus autour de l’idée indépendantiste. C’est ce qu’affirme Lacheraf :

« *Une sorte d’unanimité idéologique commence à se créer au sein du peuple, que la répression quotidienne dans certaines régions et la solidarité nationale tournent de plus en plus vers l’action des maquis. »[[65]](#footnote-66)*

Le président de l’U.D.M.A. se rapproche du FLN, d’abord en secret et ensuite officiellement en 1956 au Caire et prend une voix diamétralement opposée à sa politique légale d’avant la guerre de libération. Il aurait mis à la disposition du FLN son parti l’UDMA dès 1955 en lui fournissant armes, argents, médicaments et jeunes militants. On lit dans ses Mémoires, *Autopsie d’une guerre* (p : 47)l’affirmation suivante:

*« Sans hésitation, nous prîmes la décision d'être présents dans la lutte en soutenant le FLN, en aidant l'ALN et en engageant nos jeunes militants à rejoindre les maquis. »*

Le 25 janvier 1956, le secrétaire général de l’UDMA déclare :

*« Je n’ai aucune qualité pour discuter avec la France. Les hommes qui mènent l’action sont seuls habilités à le faire. Mon parti et moi-même avons déclaré clairement notre soutien total à la cause défendue par le FLN. Mon rôle aujourd’hui est de m’effacer devant les chefs de la résistance armée. Les méthodes que j’ai défendues pendant 15 ans : coopération, discussion, persuasion se sont avérées inefficaces, je le reconnais, mais ma solution de « République Algérienne » autonome demeure à mon sens valable.*»[[66]](#footnote-67)

La dissolution de l’UDMA, le 30 janvier 1956, scella son ralliement au FLN en mettant un terme à trente ans de politique légale.

« *L'effet est double : dévastateur sur toute la classe politique française qui voyait en Ferhat ABBAS, le modéré, le plus apte à composer avec le France, galvanisateur pour les Algériens qui voient le plus prestigieux des hommes politiques algériens se mettre totalement à la disposition de la lutte armée. »[[67]](#footnote-68)*

Modéré mais désabusé après maintes tentatives auprès du Gouvernement de Paris, il aurait déclaré en 1953 : « *Il n’y a plus d’autre solution que les mitraillettes.* »[[68]](#footnote-69)

Longtemps accusé par l’administration coloniale d’être un séparatiste et un nationaliste, Ferhat Abbas ne s’en défendra désormais plus :

« *Le nationalisme algérien a cessé d’être un chef d’accusation pour devenir un titre de gloire.* »[[69]](#footnote-70)

Le nationalisme d’Abbas remonte à quelques années avant le déclenchement de la guerre de libération. En 1948, il écrit dans *La République Algérienne*, dans un éditorial intitulé « Nous restons les combattants de la liberté »[[70]](#footnote-71) :

« *L’entente franco-musulmane[[71]](#footnote-72) se classe parmi toutes les formules qui ont été vidées de leur substance. On peut se demander, à juste titre, ce que veut bien dire une entente de la France avec l’Islam, une alliance d’une nationalité avec une religion. Ce sont là des notions si différentes que leur mariage est condamné à rester un simple acoquinage.*»[[72]](#footnote-73)

Comparée à d’autres déclarations faites des années plus tôt (voir supra), cette déclaration peut paraitre révolutionnaire et renseigne sur le changement de la ligne politique adoptée par Abbas.

Il est clair que, pendant tout son parcours d’avant l’indépendance, la constance de Ferhat Abbas était de lutter, en usant de toutes les armes possibles et surtout disponibles, pour l’émancipation et l’évolution des siens et faire face à l’ordre colonial injuste imposé au peuple algérien. Un ordre qu’il tançait depuis ses premiers pas en politique. Mais les armes n’étaient pas toujours les mêmes car les circonstances ne l’étaient pas non plus.

La mission principale d’Abbas au sein du FLN était d’internationaliser la cause algérienne, se procurer de l’argent, des armes et des munitions pour l’Armée de Libération Nationale (ALN), bras armé du FLN. Il avait également pour tâche demaintenir l’unité au sein du FLN, notamment dans la délégation extérieure.

L’homme qui a longtemps cherché un compromis avec la France n’est plus. Un autre homme est né, poussé par le devoir – celui de défendre la cause de son peuple – et les circonstances à recourir à la solution ultime, extrême, la violence. La violence qu’il a toujours bannie et rejetée parce que craignant les pertes humaines.

En août 1956, le Congrès de la Soummam[[73]](#footnote-74) le coopta membre du Conseil National de la Révolution Algérienne (CNRA). Lequel le désignera, au mois d’août 1957, comme membre du Comité de la Coordination et de l’Exécution (CCE). Son ascension sera rapide : il deviendra en avril 1958 responsable du département de l’information. En septembre, le CCE le place à la tête du premier GPRA. Sur ce point, Abdelhamid Mehri, son compagnon de route, déclare :

« *Lors de la formation du GPRA, le nom de Ferhat Abbas était celui qui réalisait le consensus le plus large pour le présider.* »[[74]](#footnote-75)

Le FLN ne pouvait se dispenser de son expérience en politique et de sa renommée sur la scène nationale et internationale. Son apport à la révolution était de ce fait indispensable. Il était certainement le mieux placé pour mener des négociations avec la France de par le respect dont il bénéficiait dans les milieux politiques français et de par sa connaissance parfaite des rouages du système politique français, une connaissance qu’il avait acquise grâce à une longue expérience politique. Au plan intérieur, son talent de conciliateur était évidemment nécessaire pour maintenir la cohésion et l’entente au sein du FLN.

Ferhat Abbas aurait déclaré, après son ralliement au FLN, le 26 avril 1956 :

« *On sait pourtant à Paris que je suis honnête, que je ne travaille qu’au retour de la paix. Aujourd’hui, je ne peux plus rien à l’intérieur de mon pays, ni en France. J’ai frappé à toutes les portes, j’ai parlé à tous les hommes politiques susceptibles de me comprendre, de nous comprendre. Ceux qui ont effectivement compris n’ont rien fait. Je ne pouvais plus continuer à donner ma caution à une situation que je réprouve totalement. Mon départ prouvera au moins à mes concitoyens que je me désolidarise d’une politique inefficace, et qui conduit à la ruine de mon pays…* »[[75]](#footnote-76)

En 1960, il sera reconduit à la tête du deuxième GPRA. Mais, accusé par certains membres du FLN de versatilité et de mollesse envers la France lors des négociations, il sera écarté en août 1961 du troisième GPRA au profit de Ben Khedda, ancien secrétaire général du M.T.L.D. La crise qui opposa le GPRA à l’état-major du FLN, mené par le colonel Boumediene, futur Président de la République en 1965, précipita cet écartement.

En réalité, cette crise a une autre cause, moins apparente. En fait, plus l’indépendance se profilait grâce aux actions des maquis de l’intérieur et aux efforts de la délégation extérieure et du GPRA (par l’internationalisation du conflit), plus la course au pouvoir devenait mortelle. Depuis l’assassinat d’Abane Ramdane en 1957, l’Etat-major général (EMG) et l’armée des frontières, plusieurs fois plus forte que les maquis de l’intérieur, préparaient la prise du pouvoir en nouant des contacts avec Ben Bella emprisonné en France. L’EMG avait largement de moyens : l’armée des frontières comptait environ 80 000 soldats et des moyens matériels inestimables qui ne pouvaient être acheminés aux maquis de l’intérieur auxquels ils étaient destinés, à cause de la ligne électrifiée. Alors, pendant que se poursuivaient les négociations, forte de ses effectifs et de ses moyens matériels, l’armée des frontières préparait la prise du pouvoir.

En 1962, l’enfant de Taher publie à Paris le premier tome de ses mémoires, *Guerre et Révolution d’Algérie I :* *La Nuit Coloniale.*

**11-L’Indépendance et le retour en Algérie, l’ultime désillusion :**

Au mois de juin 1962, Abbas rentre en Algérie. Le premier juillet, les Algériens votent majoritairement pour l’indépendance. Le 05 juillet, l’indépendance est célébrée. L’Algérie indépendante hérite, en revanche, d’une situation critique sur tous les plans.

Qui présidera le pays ? Deux rivalités se déclarent : le Bureau politique du FLN tenu par Ben Bella et Boumediene, et le GPRA de Ben Khedda. Chacun revendique sa légitimité et se dit le représentant légitime du peuple. Le pays sombre alors dans une lutte fratricide.

Cette crise n’a pas manqué d’influer sur le destin de l’Algérie indépendante. Elle apparait néanmoins comme une conséquence naturelle de toute révolution qui entraine une «*déperdition du capital d’expérience démocratique et politique moderne que les différentes formations politiques avaient commencé à élaborer avant 1954.*»[[76]](#footnote-77)

Pendant cette crise, Abbas soutient le Groupe de Tlemcen (Ben Bella, Boumediene et leurs amis) qui veut adopter l’arabisme et le socialisme pour l’Algérie indépendante contre le Groupe de Tizi Ouzou (Boudiaf et Krim Belkacem) qui veut adopter la démocratie et le libéralisme. Cette caution, venant d’un leader au prestige incontesté, a consolidé le Groupe de Tlemcen.

Mais pourquoi Abbas avait-il fait ce choix ? Comment peut-on expliquer cette alliance?

Certains l’expliquent par la rancune qu’il vouait à son successeur à la tête du GPRA en 1961, c’est-à-dire Ben Khedda. D’autres l’expliquent par sa volonté de *raisonner Ben Bella et de canaliser le cours impétueux de la Révolution.*[[77]](#footnote-78)

Nommé élu de Sétif puis coopté en septembre 1962 Président de l’Assemblée nationale constituante, l’auteur de *La Nuit Coloniale* tenta de jouer un rôle notable dans la politique du nouvel État mais ses espérances seront encore une fois ruinées. Ainsi,

« *En accédant à la présidence de l’Assemblée Nationale, Abbas se comportera en parlementaire chevronné, loyal, pénétré de l’importance de ses fonctions et peu décidé à laisser le Parlement sous la coupe d’un parti « unique ».*»[[78]](#footnote-79)

Le premier président de l’Algérie indépendante, Ben Bella, tient d’une main de fer tout le pays et ne tolère aucune opposition. Les chefs historiques du FLN prennent leurs distances avec lui. Ces contradictions ne tardèrent pas à créer un climat d’insécurité et de méfiance envers son régime.

Abbas se montra donc réservé quant à l’emprise du Parti unique sur le pouvoir. Il démissionna le 13 août 1963 pour protester contre la violation des prérogatives constituantes de l’Assemblée par Ben Bella. Il rédigea une lettre de démission qu’il adressa à ses collègues de la Constituante et qu’il publiera en 1985 dans son ouvrage *L’Indépendance Confisquée.* Alors, il fut exclu du FLN et arrêté en 1964 puis assigné à résidence surveillée à Béchar dans le Sud. Il fut libéré après le coup d’État du 19 juin 1965 par lequel Boumediene prit les rênes du pouvoir et écarte son ancien allié Ben Bella.

Après ce coup d’Etat, appelé officiellement « redressement révolutionnaire », Houari Boumediene s’empare à son tour des commandes du bateau algérien. Il maintient le pouvoir personnel de son prédécesseur et s’approprie beaucoup de prérogatives en accumulant plusieurs fonctions. Youfi écrit :

« *Aux yeux des masses algériennes, il n’y a eu aucun changement, l’Etat est devenu par la suite, soumis à une minorité oligarchique et militaire.* »[[79]](#footnote-80)

Ses espoirs complètement déçus, Abbas sombrera dans un long silence jusqu’à ce qu’il publiera, en mars 1976, avec son ancien rival, Benyoucef Ben Khedda, un *Appel au Peuple Algérien* dans lequel il vitupère le régime socialiste du colonel Boumediene. Il écrit :

*« Algériens, Algériennes !*

*Le régime colonial contre lequel nous nous sommes mobilisés nous avait humiliés. Il nous avait interdit dans notre propre pays l'exercice de la souveraineté nationale en nous limitant aux problèmes alimentaires et économiques. Depuis notre indépendance, le régime du pouvoir personnel nous a conduits progressivement à la même condition de sujets, sans liberté et sans dignité. Cette subordination est une insulte à la nature même de l'homme et de l'Algérien en particulier. Elle est une atteinte à sa personnalité. »*

Le prix de cette action osée, il le payera très cher puisqu’il sera encore une fois assigné à résidence surveillée jusqu’en juin 1977.

Le 27 décembre 1978, Houari Boumediene meurt après six semaines de coma. Rabah Bitat, un des chefs historiques du FLN, assume l'intérim à la tête de l'État jusqu’à la désignation du colonel Chadli Bendjedid, candidat unique du FLN.

Sous le règne de Chadli Bendjedid, une timide ouverture politique est entreprise sous la pression des forces démocratiques du pays.

Réhabilité par le nouveau président, Abbas se verra resituer ses droits civils.

En 1980, il publia une nouvelle version de ses Mémoires *Autopsie d’une guerre*, t. 1 : *l’Aurore*. En 1981, il réédita *Le Jeune Algérien* suivi du « Rapport au maréchal Pétain ». En janvier 1982, sa pharmacie lui est rendue.

Une année avant sa mort, il publie *L’indépendance confisquée,* réquisitoire virulent contre le régime socialiste des présidents Ben Bella et Boumediene. Au mois d’octobre de la même année, il est décoré de la médaille de la Résistance au nom du Président Chadli Bendjedid. Durant sa résidence surveillée, il rédige un autre livre qu’il peaufinera dans les dernières années de sa vie : *Demain se lèvera le jour*. Cet ouvrage a paru *post mortem* en 2010.

L’Homme du Manifeste met le 25 décembre 1985 à Alger.

Au milieu de la décennie 1980, le contexte international, défavorable au développement de l’économie algérienne, accélère la crise économique et sociale du pays. Cette crise est favorisée principalement par la chute des cours du pétrole en 1985. L’Etat adopte alors un plan d’austérité. En effet, chaque fois que la manne pétrolière, pilier principal d’une économie rentière, faiblit, la légitimité du système est mise en question. La société finit par entrer en crise ouverte, marquée notamment par les grèves ouvrières, par l’apparition de revendications culturalistes, par la création d’organisations de défense des droits de l’homme, la montée de l’islamisme politique, etc. Cette crise aboutit aux évènements de 1988 qui marquent la chute du pouvoir du Parti unique.

Evènements que Ferhat Abbas et les autres militants de la démocratie avaient très bien prédits.

Abdelkader Djeghloul pense que :

« *La force du populisme du pouvoir politique algérien, jusqu’au début des années quatre-vingts, a incontestablement résidé dans le fait qu’il n’était pas seulement une idéologie, un discours d’autolégitimation, mais un ensemble de pratiques effectives d’intégration de la majorité de la population algérienne dans les circuits du travail salarié et dans les villes.*»[[80]](#footnote-81)

**12-Ouvrages sur Ferhat Abbas :**

Ce que l’on peut remarquer en lisant les travaux ayant pour objet Ferhat Abbas, c’est qu’ils insistent, parmi les facettes de son parcours d’homme politique, de journaliste et d’auteur, sur la première et relèguent au second degré voire ignorent le rapport entre son parcours et ses textes. En fait, Abbas est répertorié plus comme homme politique que comme auteur et journaliste. Ceci peut s’expliquer par la nature de l’approche historique.

Ce que l’on peut remarquer également, c’est que malgré la place qu’occupe l’homme politique algérien dans l’histoire contemporaine de son pays, son combat et son œuvre n’ont fait l’objet que de quelques ouvrages. Mais, ces dernières années,[[81]](#footnote-82) son parcours politique, étant donnée son importance dans l’histoire contemporaine de l’Algérie, commence à susciter de l’intérêt auprès des chercheurs et à retrouver sa juste place dans l’Histoire algérienne. Rappelons-le encore une fois que Ferhat Abbas a été écarté de l’historiographie officielle algérienne à cause de ses positions politiques opposées à l’instauration du système du Parti unique qui avait muselé toutes les voix discordantes.

Nous tenons à souligner que la liste suivante, qui présente les livres abordant la vie et le combat politique de notre auteur, ne prétend pas être exhaustive. Elle regroupe, tout de même, tous les livres qui existent selon nos humbles connaissances et selon les historiens et biographes de Ferhat Abbas. Il peut y a avoir d’autres livres. Cette hypothèse est peu probable mais nous tenons, dans un souci d’objectivité, à ne pas être affirmatif. En outre, nous avons écarté les travaux de recherche universitaires, c’est-à-dire les thèses de doctorat et les mémoires de magister car, avouons-le, nous n’avons pas assez d’informations là-dessus. Ces travaux, s’ils existent, doivent être principalement des travaux d’histoire, un domaine dans lequel nos connaissances sont limitées. Il serait souhaitable que l’on recense ces mémoires et thèses afin d’avoir une vue générale sur tous les travaux consacrés au président du GPRA.

**12-1-Ouvrages consacrés uniquement à Ferhat Abbas :**

**12-1-1-Ouvrages en français :**

**-NAROUN, Amar, (1961), *Ferhat Abbas, ou les chemins de la souveraineté*, Paris, Denoël.**

Il s’agit d’une biographie, la première en son genre qui, étant donnée la date de sa parution, ne couvre pas tout le parcours de Ferhat Abbas. L’auteur, ami et collègue d’Abbas, collabora aux côtés de celui-ci pendant quelques années à *L’Entente*. Une partie importante de ce livre, qui s’étend sur 183 pages, est consacrée à deux autres hommes politiques algériens, compagnons de route de Ferhat Abbas. Il s’agit d’Ahmed Boumendjel, avocat et député, et Ahmed Francis, médecin et homme politique. En plus de quelques lettres d’Abbas, l’auteur fournit en annexes le plus commenté de ses textes, « La France, c’est moi ! ».

**-STORA, Benjamin et DAOUD, Zakya, (1995), *Ferhat Abbas, une autre Algérie*, Alger, Casbah Editions.**

Il s’agit de la biographie la plus longue et la plus complète d’Abbas. Les auteurs, Benjamin Stora, historien spécialiste de la colonisation française et notamment de l’Algérie colonisée, et Zakya Daoud, journaliste, retracent, avec force détails, la vie de Ferhat Abbas depuis sa naissance jusqu’à sa mort. Cette biographie contient des commentaires des deux auteurs. En fait, il ne s’agit pas d’une relation de la vie de l’auteur et homme politique mais d’un récit commenté agrémenté de textes d’Abbas. L’ouvrage de Stora et Daoud s’étend sur 430 pages.

**-MAMMERI Khalfa, (2006), *Ferhat Abbas*, Alger, Thala Editions.**

Khalfa Mameri est un auteur algérien de langue française qui rédigea la biographie d’Abane Ramdane. Il est également l’auteur de quelques livres pour jeunesse dont celui-ci. Il s’agit d’une biographie concise (65 pages) destinée aux écoliers. En plus des différentes étapes qui jalonnent l’itinéraire du militant Abbas, l’auteur y insiste sur la difficulté de cerner cet itinéraire et sur sa complexité.[[82]](#footnote-83) Il insiste aussi sur les déboires et déceptions de notre auteur qui a vu tous ses espoirs déçus.[[83]](#footnote-84)

**-BENAMMAR-BENMANSOUR, Leila, (2010), *Ferhat Abbas, L’Injustice*, Alger, Alger-Livres-Editions.**

L’auteure, Benammar-Benmansour, est docteur en communication. Elle s’intéresse à Ferhat Abbas depuis quelques années. Le livre se veut être une tentative de réhabilitation de la mémoire de l’Homme du Manifeste. L’auteure remet en doute l’existence de l’article « La France, c’est moi ! » qui a tant nui à la mémoire d’Abbas. Ce que l’on peut remarquer, c’est que Benammar articule son exposé sur la remise en doute de l’existence de cet article[[84]](#footnote-85) en contredisant les historiens et biographes qui affirment son existence, notamment Benjamin Stora et Amar Naroun. Tout le livre, sinon l’essentiel de l’exposé s’articule sur cette hypothèse : l’inexistence présumée de l’article ou du moins la déformation des propos d’Abbas.

Cet article existe. Nous avons pu le consulter et le photographier dans la collection du journal *L’Entente Franco-musulmane* disponible aux Archives de la Wilaya de Constantine. Nous le reproduisons en annexes. *Ferhat Abbas, L’Injustice* s’étend sur 331 pages.

**-MEZALI, Hocine, (2011), *Ferhat Abbas. Un Homme, un Visionnaire*, Alger, Editions El Othmania.**

Il s’agit d’une biographie romancée. L’auteur de cet essai de 305 pages est journaliste, essayiste et romancier. Il raconte, dans un style littéraire, la vie de l’homme politique algérien à travers les péripéties d’un itinéraire tortueux marqué par des hauts et des bas. Le récit commence le 8 novembre 1942 au moment du débarquement anglo-américain à Alger et se termine au moment de l’indépendance et la prise du pouvoir par le groupe de Ben Bella.

**-BENAMMAR-BENMANSOUR, Leila, (2013), *Ferhat Abbas, L’Homme de presse*, Alger, Alger-Livres-Editions.**

Le deuxième livre de Benammar s’intéresse à Ferhat Abbas le journaliste. L’ouvrage, qui contient 277 pages, commence par une présentation de la presse indigène algérienne avec ses différentes tendances : assimilationniste, indépendantiste, etc. L’auteure tente ensuite, une initiative originale, de faire connaitre cette autre facette de Ferhat Abbas en retraçant son parcours de journaliste à travers ses multiples expériences : ses débuts aux années 1920, sa collaboration à *L’Entente* à partir de 1935 avant de devenir son rédacteur en chef en 1937, la création de son journal *Egalité* qui deviendra *La République Algérienne* en 1948, etc.

À la fin du livre, l’auteure pose une question non sans importance sur Ferhat Abbas et tente d’y répondre en contredisant les historiens et biographes attitrés de l’auteur. En fait, à la question « Assimilationniste ou nationaliste indépendantiste[[85]](#footnote-86) ? », l’auteure répond que Ferhat Abbas n’a jamais été un assimilationniste et étaye sa thèse par des arguments.[[86]](#footnote-87) Pourtant, les exemples fourmillent pour la contredire et prouver qu’Abbas a été un assimilationniste. Le plus parlant est cette déclaration faite dans le n°42 de *L’Entente* du 21 octobre 1937[[87]](#footnote-88) :

« *La politique pro-française d’assimilation politique et administrative de l’Algérie à la Métropole, dont nous nous sommes faits les champions au nom de 7 millions des nôtres et au nom des intérêts bien compris de tous – colonisateurs et colonisés- apparait comme une agitation stérile dirigée contre la France, l’ordre public et la République*. »

Abbas se défend contre ceux qui l’accusent d’être contre la France, l’ordre public et la République et se dit être, avec ses compagnons dans la Fédération des Elus, le champion de l’assimilation et du rattachement de l’Algérie à la Métropole. Il ajoute un peu plus loin :

« *Notre fête à nous sera la « Célébration de l’entrée des Musulmans dans la patrie française », une entrée qui se fera sans coup de feu, ni mort, ni blessé, par le seul jeu de la Loi, par la seule Volonté de deux peuples qui veulent se tendre fraternellement la main par-dessus la Méditerranée.* »

**12-1-2-Ouvrages en arabe :**

1- لونيسي رابح .فرحات عباس .دار المعرفة. 1999.

Traduction du titre :

LOUNISSI, Rabah, (1999), *Ferhat Abbas*, Alger, El Marifa Editions.

2-حميد عبد القادر .فرحات عباس رجل الجمهورية .دار المعرفة.2007

Traduction du titre :

ABDELKADER, Hamid, (2007), *Ferhat Abbas, L’Homme de la République*, Alger, El Marifa Editions. 303 pages.

3-علي تابليت. .فرحات عباس رجل دولة. دار تالة. 2009

Traduction du titre :

TABLIT, Ali, (2009), *Ferhat Abbas, un Homme d’Etat*, Alger, Thala Editions, 46 pages.

**12-2-Ouvrages dont une partie est consacrée à Ferhat Abbas :**

**12-2-1-Ouvrages en français :**

1-LACOUTURE, Jean (1961), *Cinq Hommes et la France*, Paris, Seuil.[[88]](#footnote-89)

2-BEGHOUL, Youcef, (2007), *Le Manifeste du Peuple Algérien*, Alger, Editions Dahlab.

**12-2-2-Ouvrages en arabe :**

1-يوسف حميطوش. منابع الثقافة السياسية و الخطاب الوطني عند كل من مصالي حاج و فرحات عباس. دار الأمة. .2013

Traduction du titre :

HMITOUCH, Youcef, (2013), *Sources de la culture politique et du discours nationaliste chez Messali Hadj et Ferhat Abbas*, Alger, Dar El Oumma Editions. 507 pages.

**Conclusion partielle :**

Il ressort de l’observation du parcours militant de Ferhat Abbas qu’il a été en quelque sorte une suite de désillusions. Naïvement, comme il le reconnait en 1981[[89]](#footnote-90), il a longtemps cru en une Algérie française, assimilée à la culture française tout en restant musulmane. Il s’est longtemps battu pour réaliser cette espérance par l’application du Projet Blum-Viollette, mais il avait fini par se détromper.

La nouvelle formule qu’il proposa à partir de 1943, le fédéralisme, devait elle aussi échouer devant l’intransigeance des gouvernements français. L’émancipation des siens, qui était sa constance quelle que fût la ligne politique suivie, ne s’est jamais réalisée par l’appui d’une grande nation comme il le répétait souvent.

En rejoignant la révolution, il croyait pouvoir jouer le rôle de modérateur pour faire face aux clivages idéologiques et politico-militaires qui divisaient ses dirigeants du FLN. Ecarté de la présidence du GPRA, il en était marqué. L’indépendance acquise, il croyait, *naïvement* aussi, contribuer à la construction d’une Algérie démocratique et libérale. Mais, emprisonné et malmené par les nouveaux maitres du pays, ses propres frères de lutte, il devait en être profondément blessé.

D’une lecture approfondie du parcours politique d’Abbas, il ressort également le constat suivant : depuis ses débuts, il n’a pas cessé d’évoluer en fonction des circonstances de l’heure, autrement dit le contexte sociopolitique : évolution de l’assimilation (d’une assimilation provincialiste vers une intégration largement entendue[[90]](#footnote-91)) au fédéralisme, ensuite du fédéralisme au nationalisme (indépendantisme et lutte armée et diplomatique). Mais cette évolution n’entraine pas pour autant l’abandon de certaines constances dont la plus remarquable demeura l’émancipation du peuple algérien par tous les moyens possibles : politiques, militaires ou diplomatiques.

En outre, la principale constance que nous avons pu relever dans l’itinéraire d’Abbas, à travers la lecture de tous les textes de notre corpus, c’est la lutte continue qu’il n’a pas cessé de mener depuis son jeune âge. En effet, malgré sa vocation de modéré, le parcours politique de Ferhat Abbas apparait comme un combat continu, sans répit et sans repos, pour l’acquisition des droits des siens à la liberté, à la dignité, à l’éducation moderne et à la justice. Avant le déclenchement de la guerre de libération, il se battit contre le régime colonial avec les armes politiques qui étaient à sa disposition,. Pendant la révolution, il donna sa caution à la lutte armée en ralliant la délégation extérieure du FLN et n’a pas ménagé son talent de diplomate et d’homme politique afin de défendre la cause de son pays auprès de la communauté internationale. À l’indépendance, il ne se résigna pas devant le pouvoir personnel du Parti unique et, bien que malmené et maltraité, il resta fidèle à ses principes démocratiques et républicains.

Disons en guise de conclusion que, bien que les voies empruntées par Abbas soient aussi différentes les unes que les autres, l’objectif était toujours le même : la liberté. En effet, toutes les idéologies embrassées par l’homme politique algérien, de l’assimilation à la lutte démocratique en passant par le fédéralisme et l’indépendantisme, tendaient à une seule finalité. Toutes les routes, tous les chemins - par l’évolution politique et sociale pacifique, ou par la révolution armée et diplomatique - conduisaient à l’affranchissement du peuple algérien du joug colonial au départ, et du régime du Parti unique ensuite.

Si Balzac avait pu écrire un jour « *Je fais partie de l’opposition qui s’appelle la vie* »[[91]](#footnote-92), c’est toute la vie de Ferhat Abbas qui fut une opposition voire des oppositions. La première est celle par laquelle il combattit le régime colonial, les colons, les injustices. Elle dura plus de 40 ans. Vient ensuite l’opposition au régime du Parti unique, au pouvoir socialiste et personnel. Celle-ci a duré plus de 20 ans.

Ferhat Abbas aura ainsi passé la première partie de sa vie à combattre le régime colonial, et l’autre à combattre le régime du Parti unique. Chacun de ses textes apparait comme une critique, une dénonciation, une remise en cause d’un état de fait, d’un système, d’une situation. Il y aurait toujours dans l’esprit de l’auteur un adversaire, un ennemi à démasquer, à dénoncer, à attaquer, à remettre en cause.

La carrière politique d’Abbas est, selon Naroun,

« *Une carrière étrange, au fond très attachante et haute, à travers luttes, vicissitudes, échecs maussades ou triomphes éphémères. Son aboutissement révolutionnaire semble fort éloigné des débuts réformistes et patients. Pourtant, le fil conducteur de cette vie, aux alternances déconcertantes, est incontestablement droit.*»[[92]](#footnote-93)

Cette carrière peut être résumée schématiquement, compte tenu des lignes politiques adoptées, en quatre périodes :

1-Assimilation [1919-1943]

 ↓

2- Fédéralisme [1943-1956]

 ↓

3- Nationalisme et Indépendantisme [1956-1962]

 ↓

4-Opposition démocratique [1963-1985]

1. Khalfa Mameri, 2006, *Ferhat Abbas*, Thala Editions, Alger, p. 05. [↑](#footnote-ref-2)
2. Jean Lacouture, 1961, *Cinq Hommes et la France*, Seuil, Paris, p. 267. [↑](#footnote-ref-3)
3. Les Algériens remplacèrent les ouvriers français mobilisés dans le conflit de 1914-1918. [↑](#footnote-ref-4)
4. Messali Hadj, 2005, *Les Mémoires de Messali Hadj 1898-1938*, Editions ANEP, Alger, page 102. [↑](#footnote-ref-5)
5. Ibid. page : 120. [↑](#footnote-ref-6)
6. Charles-Robert Ageron, 1979, *Histoire de l’Algérie contemporaine*, PUF, Paris, p .227. [↑](#footnote-ref-7)
7. *Attakadoum* et *Le* *Trait d’union.* [↑](#footnote-ref-8)
8. Amar Naroun, 1961, *Ferhat Abbas ou les chemins de la souveraineté*, Denoël, Paris, p. 38. [↑](#footnote-ref-9)
9. Amicale des Etudiants Musulmans de l’Afrique du Nord. [↑](#footnote-ref-10)
10. Union Nationale des Etudiants Français. [↑](#footnote-ref-11)
11. En référence au mouvement de ses prédécesseurs. Ce qui renseigne sur l’attachement de Ferhat Abbas aux mêmes principes de ce mouvement et à ses revendications : égalité entre Musulmans et Européens. [↑](#footnote-ref-12)
12. P.44. [↑](#footnote-ref-13)
13. Charles-Robert Ageron, 1979, op.cité, p. 322. [↑](#footnote-ref-14)
14. Page 93. [↑](#footnote-ref-15)
15. Khalfa Mameri, 2006, op.cité, p.13. [↑](#footnote-ref-16)
16. Cité par Charles-Robert Ageron, 1979, op.cité, p. 409. [↑](#footnote-ref-17)
17. Page 31. [↑](#footnote-ref-18)
18. On le surnommera après « Le Pharmacien de Sétif. » [↑](#footnote-ref-19)
19. Les articles d’Abbas dans *L’Entente* cristallisent avec clarté la thèse assimilationniste des Elus. [↑](#footnote-ref-20)
20. Les autorités françaises imposaient aux Algériens désireux d’acquérir la nationalité française de renoncer à leur statut musulman [↑](#footnote-ref-21)
21. Ageron, op.cité, p.419. [↑](#footnote-ref-22)
22. Président de l’Association des Oulémas. [↑](#footnote-ref-23)
23. *El Chihab*, avril 1936. [↑](#footnote-ref-24)
24. Mohammed Elkorso, « Ben Badis a crucifié Ferhat Abbas », in Le journal *L’Expression*, 26 décembre 2010. [↑](#footnote-ref-25)
25. Ibid. [↑](#footnote-ref-26)
26. Abbas veut-il, peut-être, se justifier en reproduisant ce passage en insistant sur ce qu’il appellera dans *L’Indépendance confisquée* un « Moi » collectif. Voir infra. [↑](#footnote-ref-27)
27. *L’Entente*, n°110. [↑](#footnote-ref-28)
28. *Egalité*, n°39, du 06 septembre 1946. [↑](#footnote-ref-29)
29. pp.193-194. [↑](#footnote-ref-30)
30. *L’Entente*, n° 40 du 07 octobre 1937. [↑](#footnote-ref-31)
31. *L’Entente*, n°35 du 02 septembre 1937. [↑](#footnote-ref-32)
32. N° 45 du 04 novembre 1937. [↑](#footnote-ref-33)
33. *L’Entente*, n° 57 du 27 janvier 1938. [↑](#footnote-ref-34)
34. *L’Entente*, n° 83 du 28 juillet 1938. [↑](#footnote-ref-35)
35. *L’Entente,* n° 97 du 17 novembre 1938. [↑](#footnote-ref-36)
36. *L’Entente*, n°134 du 02 novembre 1939. [↑](#footnote-ref-37)
37. Jean Lacouture, 1961, op.cité, p. 278. [↑](#footnote-ref-38)
38. Le 8 novembre 1942. [↑](#footnote-ref-39)
39. *L’Afrique du Nord en marche*, Julliard, Paris, 1972, p. 244. [↑](#footnote-ref-40)
40. Puisqu’il marque la fin de l’illusion assimilationniste. [↑](#footnote-ref-41)
41. Jean Lacouture, 1961, op.cité, p. 285. [↑](#footnote-ref-42)
42. *Egalité*, N°42, 27 septembre 1946. [↑](#footnote-ref-43)
43. Il dépasse largement *Le Manifeste*, Cf. Julien, 1972, op.cité, p. 249. [↑](#footnote-ref-44)
44. Ibidem, p. 288. [↑](#footnote-ref-45)
45. Youcef Beghoul, 2007, op.cité, p. 34. [↑](#footnote-ref-46)
46. Ibidem. [↑](#footnote-ref-47)
47. L’expression est de Jean Lacouture, 1961, op.cité, p. 305. [↑](#footnote-ref-48)
48. Chiffres donnés par Ageron, 1979, op. cité, p. 570. [↑](#footnote-ref-49)
49. Mostefa Lacheraf, 2006, *Algérie, Nation et Société*, Casbah Editions, Alger, page : 171. [↑](#footnote-ref-50)
50. *Egalité*, n° 01, vendredi 15 septembre 1944. [↑](#footnote-ref-51)
51. Amar Naroun, 1961, op.cité, p. 101. [↑](#footnote-ref-52)
52. N°19 du 19 janvier 1945. [↑](#footnote-ref-53)
53. Le Parti du Peuple Algérien. [↑](#footnote-ref-54)
54. Ouanassa Siari-Tengour*, Histoire contemporaine de l’Algérie*, Editions CRASC, Oran, 2010, p. 20. [↑](#footnote-ref-55)
55. Ageron, 1979, op. cité, p.587. [↑](#footnote-ref-56)
56. N°53 (édition spéciale) du mercredi 4 décembre 1946. [↑](#footnote-ref-57)
57. Lacheraf, op.cité, p.170. [↑](#footnote-ref-58)
58. Article intitulé : « Les nouveaux élus musulmans nord-africains demandent la création d'un État algérien. » [↑](#footnote-ref-59)
59. *Egalité*, n° 46. [↑](#footnote-ref-60)
60. Source : Claude Collot, Jean-Robert Henry, 1978, *Le Mouvement National Algérien. Textes 1912-1954*, L’Harmattan, Paris, pp.219-223. [↑](#footnote-ref-61)
61. L’U.D.M.A. [↑](#footnote-ref-62)
62. *La République Algérienne*, n°112 du 23 janvier 1948. [↑](#footnote-ref-63)
63. Discours prononcé à la conférence des cadres de l’UDMA (Alger, 11 au 13 avril 1954). Source : *La République Algérienne*, n° 25 (nouvelle série) du 16 avril 1954. [↑](#footnote-ref-64)
64. Ibidem. [↑](#footnote-ref-65)
65. Lacheraf, op.cité, 106. [↑](#footnote-ref-66)
66. Cité par Khalfa Mameri, 2012*, Histoire de la Guerre d’Algérie*, Thala Editions, Alger, page 55. [↑](#footnote-ref-67)
67. Ibidem, p. 63. [↑](#footnote-ref-68)
68. Cité par Ageron, 1979, op. cité, p. 617. [↑](#footnote-ref-69)
69. Guy Pervillé, 2004, op.cité, p.73. [↑](#footnote-ref-70)
70. Le titre en dit long sur la nouvelle orientation politique de son auteur. [↑](#footnote-ref-71)
71. Formule dont il avait été par le passé l’un des fervents défenseurs. [↑](#footnote-ref-72)
72. *La République Algérienne*, n°128 du 29 mai 1948. [↑](#footnote-ref-73)
73. Premier congrès de la Révolution. [↑](#footnote-ref-74)
74. Abdelhamid Mehri, 2008, « Témoignage : Ferhat Abbas, premier président du GPRA », in le quotidien *El Watan*, le 21 septembre 2008. [↑](#footnote-ref-75)
75. Jean Lacouture, 1961, op.cité, p. 318. [↑](#footnote-ref-76)
76. Abdelkader Djeghloul, « Algérie », in *Encyclopaedia Universalis*, Paris, 1989, p.162. [↑](#footnote-ref-77)
77. Khalfa Mameri, 2006, op.cité, page 57. [↑](#footnote-ref-78)
78. M’hamed Yousfi, 1989, *Le Pouvoir 1962-1978*, Alger. p.17. [↑](#footnote-ref-79)
79. Ibidem, p. 85. [↑](#footnote-ref-80)
80. Abdelkader Djeghloul, 1989, op.cité. [↑](#footnote-ref-81)
81. Notamment les années 2000. [↑](#footnote-ref-82)
82. Voir la page 05. [↑](#footnote-ref-83)
83. Voir surtout les pages 61, 62 et 63. [↑](#footnote-ref-84)
84. Voir surtout les pages 125, 126 et 127. [↑](#footnote-ref-85)
85. Avant 1943. [↑](#footnote-ref-86)
86. Voir notamment les pages 209-210 et suivantes. [↑](#footnote-ref-87)
87. Article intitulé : « Soyons forts si nous voulons être écoutés.» [↑](#footnote-ref-88)
88. Sur 370 pages, 60 sont consacrées à Abbas. [↑](#footnote-ref-89)
89. *Le Jeune Algérien* suivi du *Rapport au Maréchal Pétain*, p.59. [↑](#footnote-ref-90)
90. Lacouture, op.cité, p.278. [↑](#footnote-ref-91)
91. Honoré de Balzac, *Lettres à sa Famille*, 1 vol., publiées par W.-S. Hastings, éd., Albin Michel, 1950. p.379. Cité par : Pierre Laubriet, 1980, *L’Intelligence de l’art chez Balzac : d’une esthétique balzacienne*, Genève-Paris-Gex, Slatkine Reprints, p. 517. [↑](#footnote-ref-92)
92. Amar Naroun, 1961, op.cité, p. 128. [↑](#footnote-ref-93)